

Le PROJET de territoire

du Grand Avignon

2

HORIZON

30



grand  
avignon  
communauté d'agglomération

# SO

## AVANT-PROPOS

Une vision partagée pour construire une communauté de destin

P. 5

## MISE EN PERSPECTIVE

Le territoire du Grand Avignon

P. 6

## INTRODUCTION

Trois grands axes, des priorités et des actions

P. 9

# OMMAIRE





## AXE 1

### RÉUSSIR LA TRANSITION DU TERRITOIRE

P. 10

- ▶ Faire de la transition écologique l'axe central du projet de territoire P. 12
- ▶ Accélérer la transition énergétique P. 14
- ▶ Améliorer la gestion des déchets P. 16
- ▶ Conforter la priorité donnée aux mobilités durables P. 18
- ▶ Protéger le territoire et ses ressources P. 20

## AXE 2

### RENFORCER LES ÉQUILIBRES TERRITORIAUX

P. 22

- ▶ Tirer parti de tous les atouts d'une agglomération à taille humaine P. 24
- ▶ Faciliter et fluidifier la mobilité entre les communes P. 26
- ▶ Accompagner davantage les communes P. 30
- ▶ Réduire les inégalités urbaines et sociales P. 32
- ▶ La culture pour consolider le territoire P. 34

## AXE 3

### DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

P. 36

- ▶ Accompagner le tissu économique dans un nouveau contexte P. 40
- ▶ Garantir un aménagement économique équilibré du Grand Avignon P. 42
- ▶ Accentuer l'animation et la promotion du territoire P. 46
- ▶ S'appuyer sur l'offre culturelle P. 48

### MISE EN ŒUVRE

- ▶ Densifier les relations entre le Grand Avignon et les habitants P. 50

# AVANT-PROPOS



# Une vision partagée pour construire une communauté de destin



À l'aune d'un nouveau mandat, j'ai souhaité lancer une démarche pour l'élaboration d'un véritable projet de territoire du Grand Avignon à l'horizon 2030. Il est en effet essentiel de définir et partager une ligne claire pour agir ensemble. La construction de notre agglomération représente avant tout une démarche collective.

La coopération constitue la raison d'être et le moteur des intercommunalités. C'est par elle, par la recherche du consensus et le respect de l'identité de chacune de nos communes, que nous pourrons porter ensemble les grandes ambitions dont bénéficiera l'ensemble des habitants. Le Grand Avignon est bien plus qu'une structure administrative, c'est notre force commune, une force qui se bâtit progressivement depuis vingt ans.

Mais la crise sanitaire, le réchauffement climatique, nous montrent que nous avons devant nous des enjeux considérables à relever, auxquels nous devons apporter des réponses nouvelles et adaptées. Ce projet de territoire y contribue en préparant l'avenir et en relevant les défis écologiques, économiques et sociaux qui nous attendent.

Il synthétise tous les échanges, réflexions et débats organisés entre les élus du Grand Avignon, au cours de cinq rendez-vous, alternant réunions plénières et travail en ateliers. Il intègre aussi les contributions des habitantes et habitants auxquels nous avons donné la parole sur le site internet de l'Agglomération.

Ce projet de territoire dessine une vision politique partagée de l'Agglomération pour les dix prochaines années, les valeurs sur lesquelles nous entendons bâtir notre action, les grandes orientations que nous souhaitons suivre, les priorités et les actions qui en découlent.

La transition écologique et énergétique, la transition économique, constituent la colonne vertébrale de ce projet de territoire, qui vise à poursuivre le développement d'une agglomération à taille humaine, conciliant excellence environnementale et économique, au bénéfice de notre qualité de vie à tous.

Enfin, et ce sera pour moi un objectif majeur en tant que président du Grand Avignon, je souhaite rendre l'Agglomération plus proche de vous, plus perceptible et encore plus efficace dans les services qu'elle nous rend au quotidien.

Tel sera notre cap pour 2030 !

**Joël Guin**  
Président du Grand Avignon  
Maire de Vedène

# Le territoire du Grand Avignon

La situation géographique du Grand Avignon, véritable carrefour à la croisée de l'arc méditerranéen et de l'axe rhodanien, représente un de ses grands atouts stratégiques. Le Grand Avignon constitue la centralité principale du delta rhodanien, espace à cheval entre les Régions Sud PACA et Occitanie. Avec près de 200 000 habitants et plus de 87 000 emplois, il joue un rôle de locomotive économique et de polarité urbaine de niveau interrégional. Il entretient de nombreux échanges quotidiens avec les territoires limitrophes, ce que démontrent notamment les 52 000 déplacements domicile-travail réalisés chaque jour avec les intercommunalités voisines.

Le Grand Avignon se caractérise également par une taille relativement réduite pour une intercommunalité centrale d'un bassin de vie de plus de 530 000 habitants. Il représente ainsi seulement un tiers de cette population, pour à peine 15 % de sa surface. En revanche, il totalise 43 % de ses emplois. Cette particularité implique d'engager et d'entretenir des coopérations avec les intercommunalités voisines pour pouvoir répondre, à la bonne échelle, à certains défis, notamment en matière de mobilité, d'aménagement du territoire ou de transition écologique.

La comparaison avec les grandes agglomérations et métropoles françaises renforce l'idée d'un territoire au profil contrasté et atypique, révélant à la fois de nombreuses ressources et certaines difficultés structurelles, en particulier sociales.

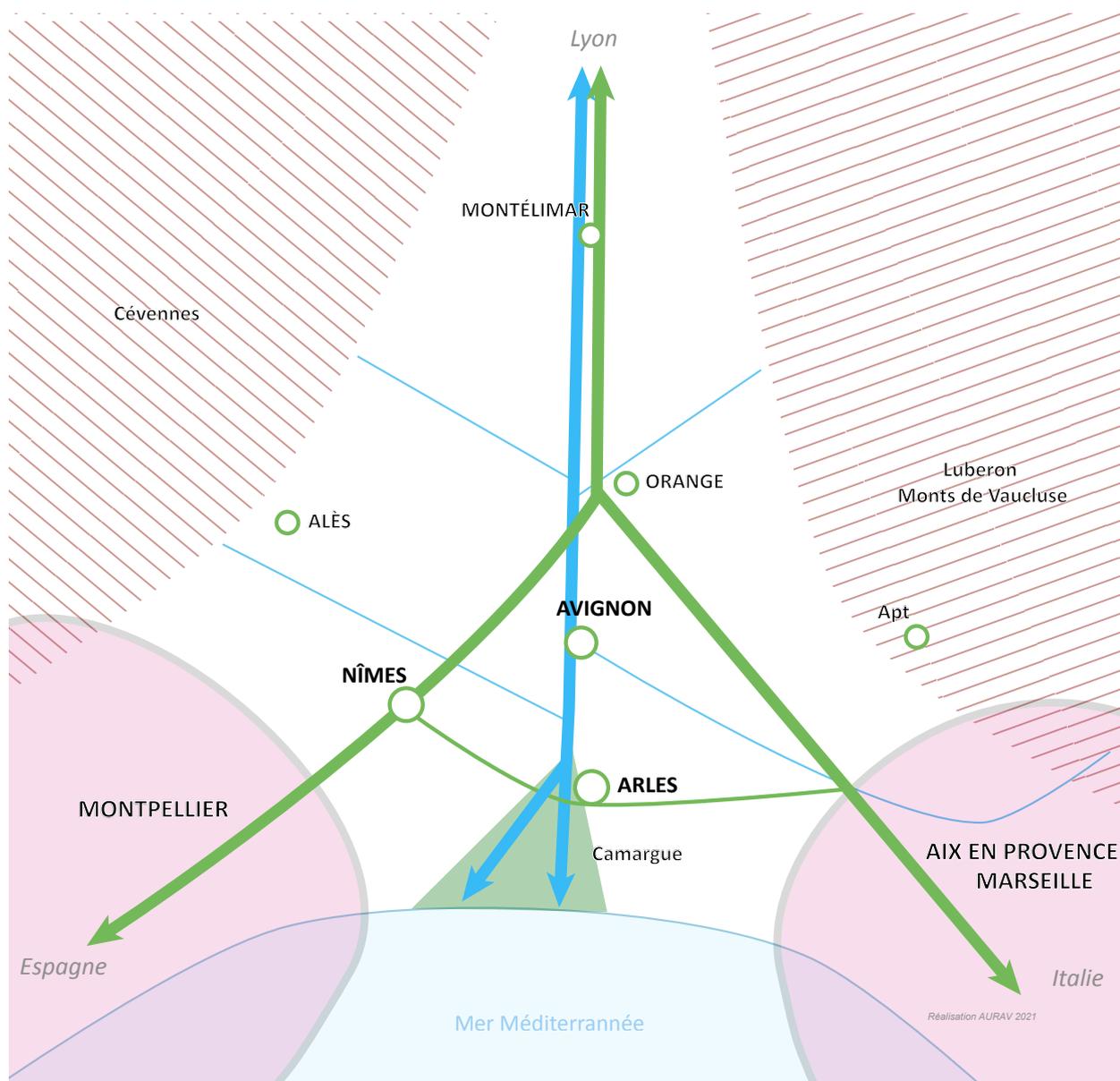
Le Grand Avignon a bénéficié pendant de nombreuses décennies d'une croissance démographique, facteur de développement. Il profite d'une population étudiante qui progresse, de la présence de filières économiques dynamiques, d'une offre culturelle et de services de haut niveau, ainsi que d'un cadre de vie d'exception.

En parallèle, les indicateurs liés à une création d'emplois qui faiblit durant la dernière décennie, à de forts écarts de revenus, des inégalités marquées ou des difficultés d'accès à l'emploi, représentent de forts enjeux en termes de politiques publiques.

Le Grand Avignon est un pôle urbain et économique "à taille humaine", où les proximités entre les espaces d'activités, les équipements, la ville et la campagne, les lieux d'habitation et la nature constituent de véritables atouts. Ils sont autant de facteurs de renouveau et d'attractivité à exploiter, pour concevoir le territoire de demain et affirmer la position du Grand Avignon au niveau interrégional.

**Gilles Périlhou**  
Directeur de l'Agence  
d'Urbanisme Rhône  
Avignon Vaucluse

## Le Grand Avignon : un territoire carrefour



# INTRODUCTION



# Trois grands axes, des priorités et des actions

L'avant-projet de territoire est organisé à partir de trois axes transversaux qui structurent les futures politiques publiques :

- AXE 1** Réussir la transition du territoire
- AXE 2** Renforcer les équilibres territoriaux
- AXE 3** Développer l'attractivité du territoire

**Ces axes fixent le cap de l'action à venir du Grand Avignon, indiquant la direction dans laquelle les élus communautaires souhaitent aller, et en précisant par quelles voies.**

Ces trois chapitres sont divisés en **plusieurs objectifs stratégiques**.

Chacun de ces objectifs est traité par la présentation de **plusieurs éléments de base** :

- ▶ une introduction comportant des données et enjeux pour situer le contexte
- ▶ des engagements prioritaires, formulation d'orientations majeures
- ▶ des actions qui concrétisent la vision du futur territoire.

Un dernier chapitre, lui aussi transversal, est consacré à un volet important de la mise en œuvre du projet de territoire. Il donne les repères pour **"densifier les relations entre le Grand Avignon et les habitants"**, qui sont à la fois citoyens et usagers.

AXE

AXE 1

# RÉUSSIR LA TRANSITION DU TERRITOIRE

TER



**L**es intercommunalités mobilisent des moyens importants pour répondre aux défis écologiques, énergétiques et climatiques. Leurs actions sont nombreuses et au-delà de leurs compétences, elles jouent un rôle essentiel dans l'animation des démarches de transition territoriale.

Le Grand Avignon place ainsi la question de la transition comme fil directeur de ses politiques territoriales et de ses actions. Réussir la transition demeure un enjeu qui exige d'agir de manière globale, tant dans les domaines de l'environnement, que de la gestion des déchets, la mobilité, l'énergie, l'habitat, l'aménagement du territoire et la protection des ressources du territoire.



1

# Faire de la transition écologique L'AXE CENTRAL DU PROJET DE TERRITOIRE

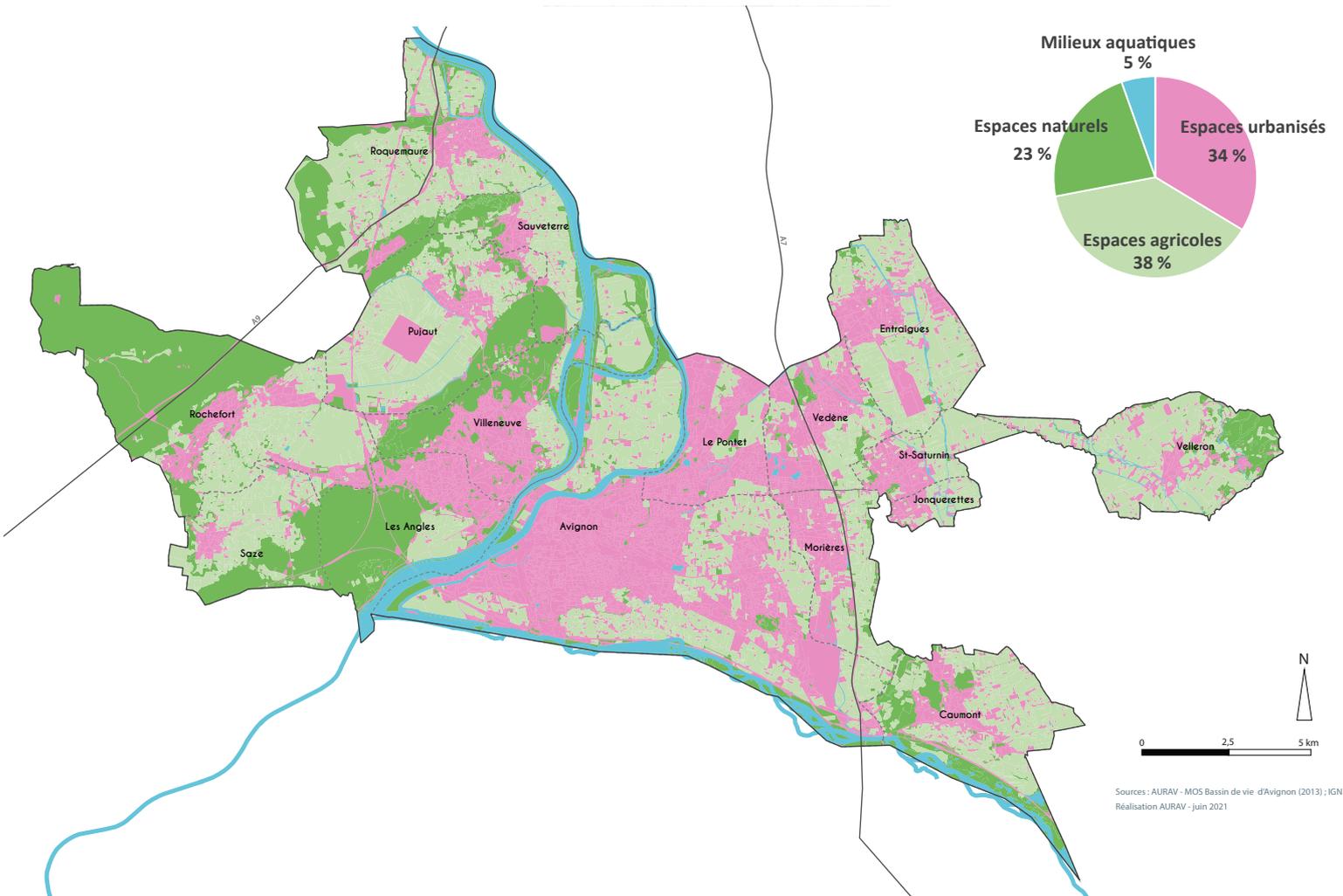
*De nombreux acteurs interviennent aujourd'hui en faveur de la transition écologique, au sein d'un territoire aux fortes richesses environnementales. De par ses compétences, le Grand Avignon joue un rôle naturel d'animateur et de fédérateur des initiatives locales.*

## NOS PRIORITÉS

- ▶ Garantir un vrai portage politique de la transition
- ▶ Fédérer et impulser les initiatives des acteurs locaux (communes, associations, entreprises, citoyens) au sein d'une politique communautaire cohérente et intégratrice
- ▶ Faire preuve d'exemplarité
- ▶ Sensibiliser la population à cet enjeu



# Un véritable capital agricole et naturel



## DES ACTIONS

- La contribution à la transition écologique du territoire représente **la grande priorité** de l'action du Grand Avignon. Elle nécessite **des méthodes spécifiques et un cadre d'actions global et cohérent** : l'examen de toutes les décisions au regard de leurs impacts sur l'environnement et sur la santé, l'évaluation précise de la consommation des ressources, la réorientation de la fiscalité pour qu'elle encourage la transition écologique, la fixation d'objectifs à court, moyen et long terme avec des indicateurs de suivi, la réalisation d'un état des lieux de toutes les initiatives, communales et intercommunales.
- Un décloisonnement des pratiques et une approche transversale demeurent impératifs pour orienter les actions en faveur de la transition, élaborer et mettre en œuvre les plans et programmes règlementaires, notamment le PCAET (Plan Climat-Air-Énergie Territorial), ainsi que les outils financiers et les mesures d'accompagnement (tiers financement, financement participatif...).

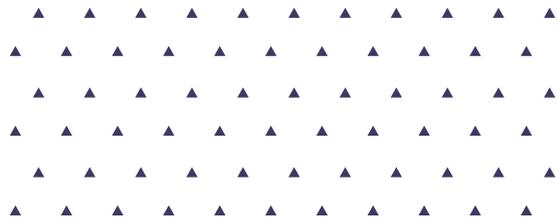
- Le Grand Avignon entend par ailleurs se positionner comme animateur de la transition écologique sur son bassin de vie, en coopération avec les communes, les territoires voisins, les entreprises, les associations et les habitants, pour mieux prendre en compte toutes les facettes de la transition écologique : protection de la biodiversité, mobilité, formation à l'éco-citoyenneté, mobilisations des agents de l'Agglomération...
- Les compétences du Grand Avignon constituent des leviers importants et structurants pour impulser des projets de développement durable, et atteindre les objectifs de limitation du réchauffement climatique. Le Grand Avignon ambitionne dès lors, d'intégrer dans chaque projet, des objectifs de préservation de l'environnement, de développement des énergies renouvelables, de promotion des mobilités douces et de lutte contre la pollution atmosphérique.
- La sensibilisation des habitants à l'enjeu environnemental forme un défi majeur pour la réussite de la transition écologique. Elle passe par une communication permanente sur les bons gestes du quotidien et doit inciter la population à devenir elle-même actrice et porteuse de ce projet de transition écologique du territoire.



2

# Accélérer la transition ÉNERGÉTIQUE

*La performance énergétique fonde un enjeu transversal des politiques publiques. Le Grand Avignon peut quasiment atteindre le stade de l'autonomie énergétique, en divisant par deux sa consommation annuelle à l'horizon 2050 et en utilisant pleinement son important potentiel de production d'énergies renouvelables.*



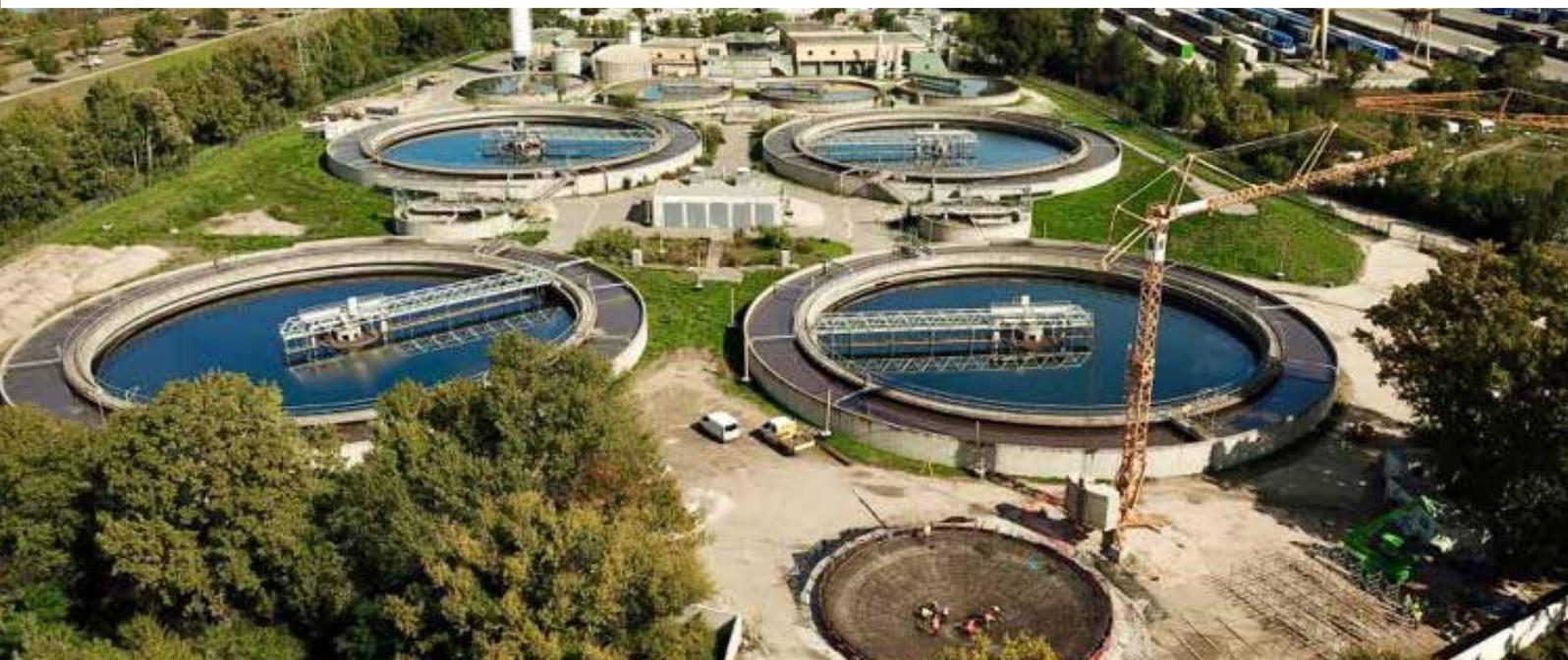
4 600 GWh  
= consommation globale  
d'énergie en 2017

## NOS PRIORITÉS

- ▶ Atteindre l'autonomie du territoire et la neutralité carbone
- ▶ Lutter contre la précarité énergétique

2 000 GWh  
= potentiel de production énergétique  
renouvelable à l'horizon 2050  
(essentiellement basé sur l'énergie  
solaire, la géothermie et l'énergie de  
récupération)

La part des énergies  
renouvelables équivaut à  
**9 %**  
de la consommation d'énergie  
dans le Grand Avignon en 2017



## DES ACTIONS

- L'objectif premier de la transition énergétique est d'accompagner fortement la **réduction de la consommation**, dans différents domaines. Et à l'inverse, de développer suffisamment les sources d'énergies renouvelables pour atteindre l'autonomie énergétique et ainsi réduire nos émissions de gaz à effet de serre.
- Dans la production de l'énergie est ainsi souhaitée la création d'un opérateur, pour porter des projets d'énergies renouvelables dans le Grand Avignon (photovoltaïque, méthane, biogaz...), dont la gouvernance méritera une attention particulière. La création d'une SEM ou d'une société coopérative (SIC...) pourrait être envisagée.

- En matière d'**habitat**, le Grand Avignon doit, plus que jamais, contribuer aux programmes qui permettent d'accélérer la rénovation et l'isolation du bâti, notamment à travers la mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat (PLH).
- En outre, le vaste projet de **renouvellement urbain (NPNRU)** porte une ambition d'exemplarité en matière de développement durable, de résilience écologique et de transition énergétique. Il constitue un formidable terrain d'expérimentation et d'innovation pour concrétiser les objectifs environnementaux et écologiques du territoire, à travers, notamment, des réhabilitations à haute performance énergétique, des aménagements vertueux privilégiant la désimperméabilisation des sols, l'apaisement des circulations ou encore le réemploi des matériaux et déchets de chantiers, en particulier ceux issus des démolitions.



3

# Améliorer la gestion DES DÉCHETS

*Un habitant du Grand Avignon produit en moyenne 24 kg de déchets ménagers supplémentaires par an, par rapport à la moyenne nationale. Ce qui nous incite à accélérer les actions en matière de réduction des déchets, d'accompagnement de l'évolution des pratiques et d'amélioration du recyclage et de la valorisation. Les déchets constituent une ressource qui doit être utilisée pleinement.*



## NOS PRIORITÉS

- ▶ Mettre en œuvre un plan ambitieux de réduction des déchets
- ▶ Renforcer les filières de recyclage, valorisation et réemploi



En moyenne, chaque Français produit  
555 kg  
de déchets ménagers en milieu urbain par an



Le respect des plans national et régional implique d'augmenter les quantités d'emballages ménagers triés de  
55 %  
d'ici à 2026



579 kg  
c'est la quantité moyenne de déchets produite par un habitant du Grand Avignon (dont 62,31 kg sont triés et recyclés)



24kg  
de déchets ménagers supplémentaires par an, par rapport à la moyenne nationale

## DES ACTIONS

- ▶ La montée en puissance et en qualité de la gestion des déchets résultera d'actions dans plusieurs domaines, de telle sorte que des progrès sensibles puissent être enregistrés à moyen et long termes. **Les filières de recyclage, de valorisation et de réemploi** méritent en ce sens d'être développées (pour exemples : l'usine de méthanisation de la station d'épuration de Courtine, le plan déchèteries du Grand Avignon, la future recyclerie, l'extension du recyclage des emballages plastiques, la régénération des déchets industriels en cours d'étude...).
- ▶ **La collecte et le broyage des déchets verts** doivent être facilités (projet de plateforme de broyage des déchets verts).
- ▶ Les actions pour atteindre le **"zéro plastique"** doivent être consolidées.
- ▶ Les avancées dans ces trois champs d'intervention du Grand Avignon seront parallèlement favorisées par des **actions de sensibilisation des habitants**.



### Perspective de la future déchèterie d'Agroparc





4

## Conforter la priorité donnée **AUX MOBILITÉS DURABLES**

*Les mobilités constituent un levier essentiel de la transition d'un territoire et de la vie quotidienne des habitants. Les politiques et actions menées par le Grand Avignon visent à favoriser les mobilités durables et à garantir de véritables alternatives à l'usage encore dominant de la voiture individuelle. Pour rappel, environ quatre déplacements sur cinq effectués par les habitants du Grand Avignon, se réalisent en voiture. L'intercommunalité poursuit ainsi ses engagements et investissements en matière d'infrastructures de transports collectifs, d'amélioration et de développement du réseau et de développement des mobilités actives (marche et vélo).*



### **NOS PRIORITÉS**

- ▶ Développer les transports collectifs
- ▶ Réduire les besoins de mobilités en voiture (commerces et services de proximité...)



681 000  
déplacements dans  
le Grand Avignon par an



67 %  
des déplacements  
en voiture



25 %  
des déplacements  
à pied et à vélo



8 %  
des déplacements  
en transports en commun

## DES ACTIONS

- ▶ La politique du Grand Avignon en matière de mobilités se concrétisera dans trois directions concomitantes, avec des actions de sensibilisation, la mise en place d'infrastructures de transports collectifs ou de mobilités actives (pistes cyclables...), le développement des services aux usagers et des accords et coopérations avec les autres autorités organisatrices de la mobilité voisines (par exemple, le projet de pass multiréseaux avec la Région Occitanie et l'Agglomération du Gard rhodanien).
- ▶ Le rapport à la mobilité doit changer. L'implication de la collectivité et aussi des citoyens est essentielle pour favoriser des changements de comportement et d'usages. Par exemple, le Grand Avignon encouragera davantage l'autopartage et le covoiturage (projet d'aire de covoiturage avec Vinci par exemple).
- ▶ Les nouvelles pratiques pour les déplacements personnels ou professionnels seront notamment déterminées par les politiques d'aménagement et d'urbanisme. Ainsi, le réseau des pistes cyclables à l'échelle du Grand Avignon nécessite d'être renforcé, en particulier par l'appui aux projets des communes. Le Grand Avignon a élaboré un schéma de développement du vélo qui définit les itinéraires cyclables d'échelle d'agglomération. La mise en œuvre de ce document donnera lieu à la réalisation

d'aménagements nécessaires à la continuité des cheminements cyclables au sein et entre les communes de l'agglomération, de même que ceux qui faciliteront l'accessibilité à vélo des pôles d'activités et des gares. L'objectif est de favoriser le maillage du territoire à vélo et de garantir la continuité des déplacements à l'échelle du Grand Avignon.

- ▶ Des dispositifs et des mesures adaptés entraîneront la diminution du trafic de poids-lourds en ville (meilleure organisation de la logistique urbaine...). La poursuite de la réalisation de parkings-relais encouragera la multimodalité.
- ▶ Les objectifs de transition écologique (amélioration de la qualité de l'air et limitation du réchauffement climatique) et d'optimisation des transports convergeront avec le développement des véhicules électriques et l'utilisation d'autres carburants que le gazole (gaz, hydrogène...). Les réflexions sur les transports collectifs doivent prendre en compte l'utilisation de sources d'énergies alternatives (pour le renouvellement du parc de véhicules par exemple). Enfin, l'adoption de véhicules électriques par les habitants est freinée par leur prix. Une baisse de ces coûts devient impérative, si on souhaite que ce mode de déplacement soit généralisé.

## Un maillage d'itinéraires cyclables en devenir





5

## Protéger le territoire ET SES RESSOURCES

*Avec plus de la moitié de sa surface en espaces agricoles, naturels ou humides, le Grand Avignon compose un territoire aux multiples richesses environnementales, dont la préservation doit servir de socle à un projet d'aménagement et de développement. Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial, le Projet Alimentaire Territorial ou encore le Schéma de Cohérence Territoriale proposent des outils sur lesquels le projet de territoire doit s'appuyer pour élaborer et mettre en œuvre une série d'actions de protection et de préservation.*



### NOS PRIORITÉS

- ▶ Économiser ou préserver la ressource
- ▶ Améliorer la qualité de l'air
- ▶ Préserver la qualité de l'eau
- ▶ Préserver la qualité des sols et la capacité agricole
- ▶ Préserver les paysages et leur diversité

Les espaces remarquables  
représentent

54 %

de la surface du  
Grand Avignon, dans  
lesquels vivent 2 430 espèces  
animales, dont 20 % sont  
menacées de disparition

22 %

du territoire du  
Grand Avignon est  
impermeabilisé et 34 %  
des espaces sont  
artificialisés

3

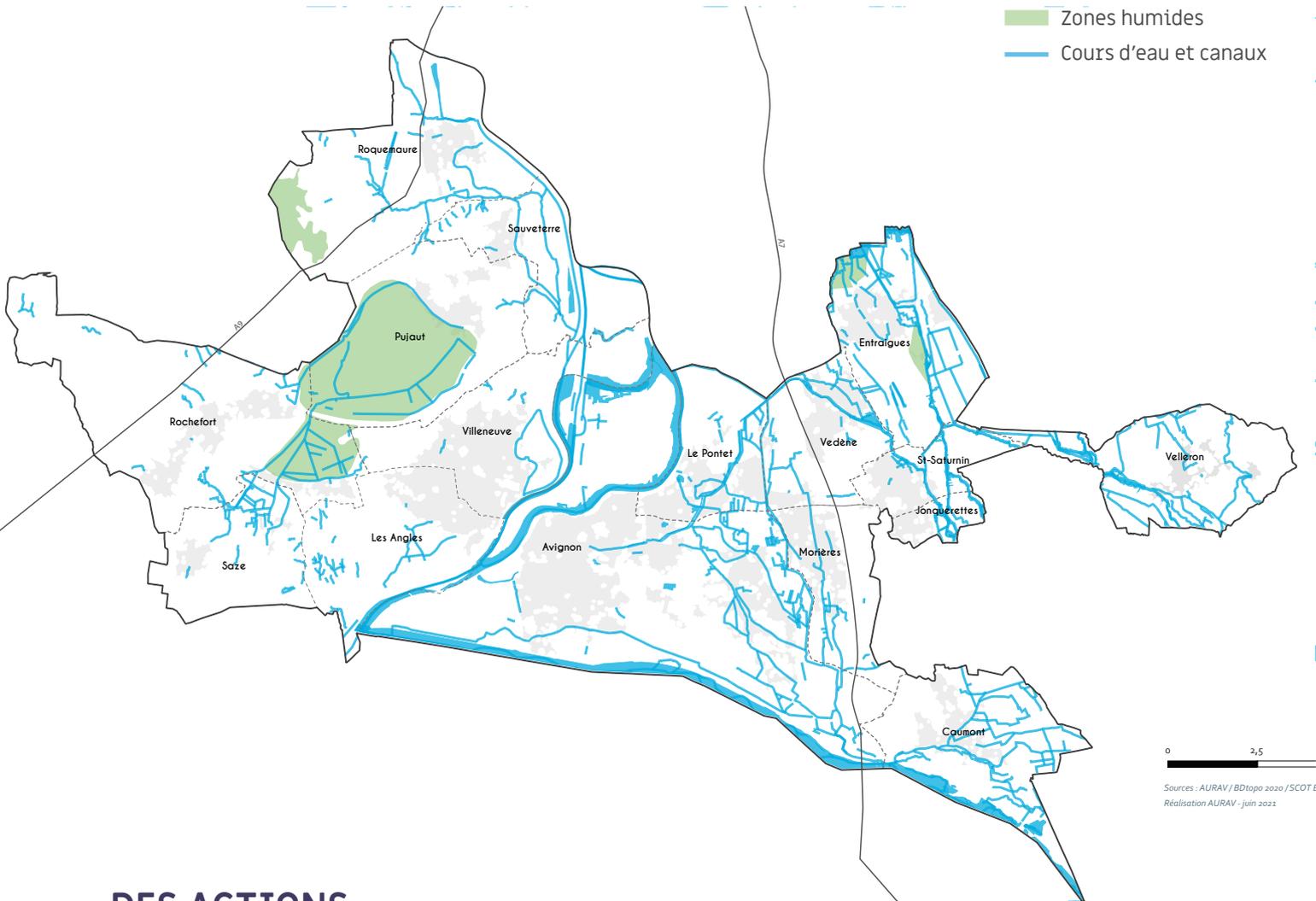
épisodes de pollution  
« sévère » par an,  
de niveau d'alerte  
maximale

Le territoire du Grand  
Avignon séquestre plus de

6 100 kt

de carbone grâce à son  
écosystème naturel composé  
de forêts, prairies et espaces  
cultivés. Les forêts occupent  
en effet 4 % du territoire,  
et assurent 37 % du stock  
de carbone total

# Un territoire d'eau



## DES ACTIONS

► L'objectif central – assurer la transition – conduit le Grand Avignon à développer une politique en trois volets. Le premier concerne les mesures sur la protection et la préservation des ressources du territoire, en garantissant leur accessibilité. Le deuxième volet de cette politique consiste à lutter contre l'érosion de la biodiversité. Le troisième vise la réduction des pollutions.

► La mise en œuvre du PCAET (Plan Climat-Air-Énergie Territorial) couvre une grande partie des enjeux liés à la qualité de l'eau, de l'air et des sols et, plus généralement, des ressources. La lutte contre l'érosion de la biodiversité et celle contre les pollutions doivent aussi avoir leur place, en particulier en apportant ou en bénéficiant d'aides spécifiques et en lançant ou en répondant à des appels à projet sur ces deux sujets fondamentaux. D'autres projets en cours concourent à la préservation des milieux aquatiques : plan de gestion de la zone humide du Planas, lutte contre les espèces invasives...

► Protéger le territoire, c'est aussi protéger les sols et la capacité agricole. La transition du territoire prend en compte les enjeux liés à l'agriculture et à l'alimentation, donc les producteurs et les consommateurs. La politique du Grand Avignon va donc s'appuyer sur le Projet Alimentaire Territorial (PAT), notamment en mettant en place de nouvelles formes de contractualisation, incluant à la fois les producteurs et les consommateurs.

► L'objectif est de favoriser au maximum la consommation de produits locaux et les circuits courts. Cela passe par la préservation des espaces agricoles, la labellisation des productions locales et le soutien à la transition des filières agro-alimentaires.

► Enfin, en veillant à la préservation des espaces naturels, agricoles et humides, et en favorisant un urbanisme qualitatif, le Grand Avignon concourra à la préservation des paysages et au maintien d'une qualité esthétique sur son territoire.

AXX

AXE 2

# RENFORCER LES ÉQUILIBRES TERRITORIAUX



2

Aubergine

CAFÉ - RESTAURANT

AXE

**A**ssurer un développement harmonieux du territoire fait partie des grands objectifs de l'action du Grand Avignon.

Il s'agit de tirer parti des atouts du territoire, notamment sa dimension à taille humaine, en facilitant les déplacements entre communes, en accompagnant davantage les petites communes et se nourrissant de la culture pour renforcer la construction du territoire.





## Tirer parti de tous les atouts **D'UNE AGGLOMÉRATION À TAILLE HUMAINE**

*Le Grand Avignon possède des équipements et des activités de niveau métropolitain, sans pour autant connaître les difficultés de la vie quotidienne propres aux métropoles voisines. Ainsi, sa taille intermédiaire constitue un véritable atout, notamment en termes d'attractivité, de cadre de vie, de bien-être, ou encore de lien avec la nature.*

Grand Avignon

**3<sup>e</sup>**

en termes de bien-être territorial sur 24 agglomérations de taille comparable (Source Aurav)

Des logements relativement accessibles :

**19 années**

pour acheter un T3 dans le parc neuf (contre 23 à 25 ans à Montpellier, Nîmes, Aix, Marseille, Toulon...) (Source Aurav)

**66 %**

du territoire du Grand Avignon en espaces agricoles, naturels et humides (dont 54 % d'espaces remarquables)

### **NOS PRIORITÉS**

- ▶ Aménager le territoire dans une approche solidaire et de proximité
- ▶ Se positionner comme animateur d'une démarche de coopération avec les territoires du bassin de vie

## DES ACTIONS

- Une agglomération à taille humaine, au bénéfice de la qualité de vie de ses habitants, telle est la vision que porte le Grand Avignon pour son territoire. L'aménagement de l'espace communautaire participe en particulier à cette ambition partagée.
- Une politique d'aménagement durable et équilibré concerne notamment trois domaines : la revitalisation des **centres-villes et des villages**, le confortement des **pôles économiques** existants et la construction de **logements** adaptés aux besoins de la population, en assurant une répartition équilibrée sur le territoire.
- En matière d'habitat, dans la poursuite du PLH (Programme Local de l'Habitat) et du projet NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain) baptisé "l'Ambition urbaine", il s'agit ainsi de proposer des solutions pour améliorer le logement. Les aides aux propriétaires pour la rénovation énergétique pourraient être ainsi complétées par des aides aux copropriétés. Pour éviter les déséquilibres entre les communes et renforcer la solidarité sur l'ensemble du territoire, notre programme développe des actions sur la **mixité sociale**, le renouvellement urbain des quartiers en difficulté et la lutte contre toutes les formes d'exclusion (par exemple, le projet "L'Ambition urbaine" pour le renouvellement des quartiers Sud, Saint-Chamand et nord-est d'Avignon, et la mise en place d'un nouveau contrat de ville à l'échéance du contrat en cours, fin 2022). Le PLH devra aussi prendre en compte le développement des nouvelles formes d'habitat innovantes, telles que les immeubles intergénérationnels.



- L'aménagement doit être pensé pour répondre aux besoins de proximité de la population, en privilégiant la diversité des fonctions dans les opérations et dans les politiques urbaines (habitat, activités, services...). En parallèle, le Grand Avignon veille constamment à la qualité de ses aménagements, afin de préserver l'esthétique et la variété des paysages. Plus globalement, la diversité des communes du Grand Avignon reste un atout à préserver dans l'aménagement de l'espace communautaire et une richesse à valoriser.
- L'aménagement doit aussi prendre davantage en compte les risques (inondation, sécheresse, pollution...). Plusieurs projets y concourent, notamment autour des systèmes d'endiguement de la Durance, de la rive gauche du Rhône, le confortement des tunnels de Pujaut, l'élaboration du PAPI3 du Gard rhodanien, le schéma d'aménagement de la roubine Morières-Cassagne...).
- Enfin, dans un objectif de cohérence des politiques publiques, et de par sa situation géographique au cœur de la Provence, le Grand Avignon souhaite être moteur dans la coopération avec les territoires voisins, notamment sur les questions de mobilité et d'aménagement de l'espace, et pour renforcer le positionnement du bassin de vie d'Avignon au niveau interrégional. Il s'agit de permettre à des collectivités qui partagent des bassins de vie proches et des intérêts souvent communs, de créer des synergies pour collaborer sur des projets communs.

## Faciliter et fluidifier LA MOBILITÉ ENTRE LES COMMUNES

*Avec près de 60 % des actifs du Grand Avignon se déplaçant dans une autre commune que leur lieu de résidence pour aller travailler, l'amélioration des déplacements quotidiens forme un enjeu constant pour l'Agglomération, qui nécessite une approche équilibrée de l'aménagement et de l'urbanisme.*



### NOTRE PRIORITÉ

- ▶ Faciliter la mobilité des habitants, pour un meilleur accès aux services et aux pôles d'emplois
- ▶ Renforcer le transport fluvial



29 000

actifs qui travaillent  
dans leur commune



22 000

actifs qui se rendent  
dans une autre commune  
du Grand Avignon pour le  
travail



17 000

actifs sortent du Grand  
Avignon pour aller travailler  
(en majorité Sorgues,  
Cavaillon, Carpentras)



34 000

actifs d'autres territoires  
qui rentrent dans le Grand  
Avignon pour le travail (en  
provenance majoritairement  
de Sorgues, Châteaurenard,  
Monteux)

## DES ACTIONS

► L'amélioration des déplacements pour tous les habitants du Grand Avignon doit s'appuyer sur un **consensus** politique et un portage de cette priorité au sein de l'assemblée communautaire. Un objectif ambitieux est ainsi fixé : **changer résolument les usages**, en particulier en s'appuyant sur un réseau de transports en commun performant (par exemple, les grands projets en cours en matière d'infrastructures de transport : extensions du tramway et des lignes Chron'hop, réaménagement de la gare multimodale d'Avignon Centre). L'amélioration des déplacements entre les communes de l'agglomération constitue un enjeu majeur pour le Grand Avignon, notamment à travers la nouvelle gestion des transports en commun portée par la SPL Técély, futur opérateur de l'Agglomération. Le nouveau réseau devra répondre parfaitement aux besoins des habitants, qui seront impliqués dans sa définition.

► Le maillage du territoire en **parkings-relais** doit être poursuivi (projets de parking-relais à Saint-Chamand, Avignon technopôle, Les Angles et Rognonas).

► Les **horaires** des trajets susceptibles d'entraîner de la congestion routière méritent d'être encore mieux modulés, en collaboration avec les établissements scolaires et les entreprises.

► Plus généralement, le développement de mobilités plus performantes nécessite de maintenir un **haut niveau d'exigence auprès des Régions Sud PACA et Occitanie et de SNCF Réseau**, en organisant un "**Grenelle du ferroviaire**" à l'échelle du Grand Avignon. De nouveaux accords doivent être conclus pour rendre à nouveau accessibles des **gares** aujourd'hui non desservies, et assurer une meilleure desserte des petites communes par les **lignes de cars régionales**.

► Pour ce qui concerne le transport de marchandises, l'agglomération dispose d'un atout majeur grâce au Rhône. Le Grand Avignon accompagnera le développement des ports de Courtine à Avignon et du Pontet, et favorisera la coopération avec les autres ports du delta rhodanien et avec le port autonome de Marseille.



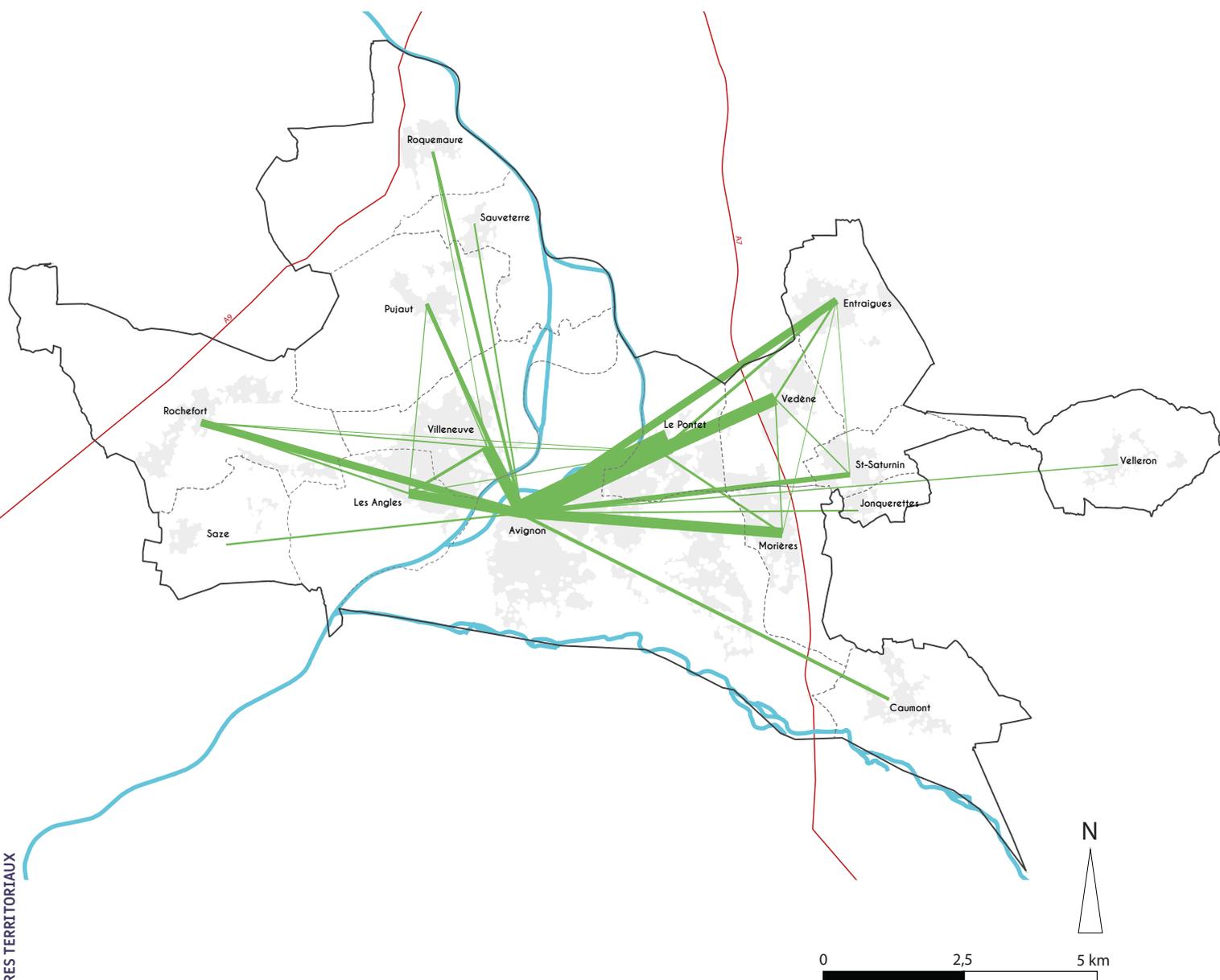
Perspective du parking relais (P+R) de Saint-Chamand



# Un territoire organisé par des déplacements quotidiens vers les lieux de travail

Flux entrants + sortants  
quotidiens entre deux communes  
du Grand Avignon supérieurs à  
100 actifs

- 250 actifs
- 500 actifs
- 1 000 actifs
- 2 000 actifs

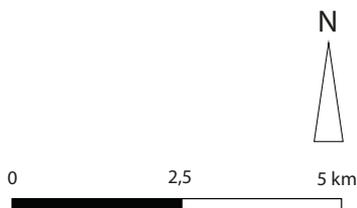
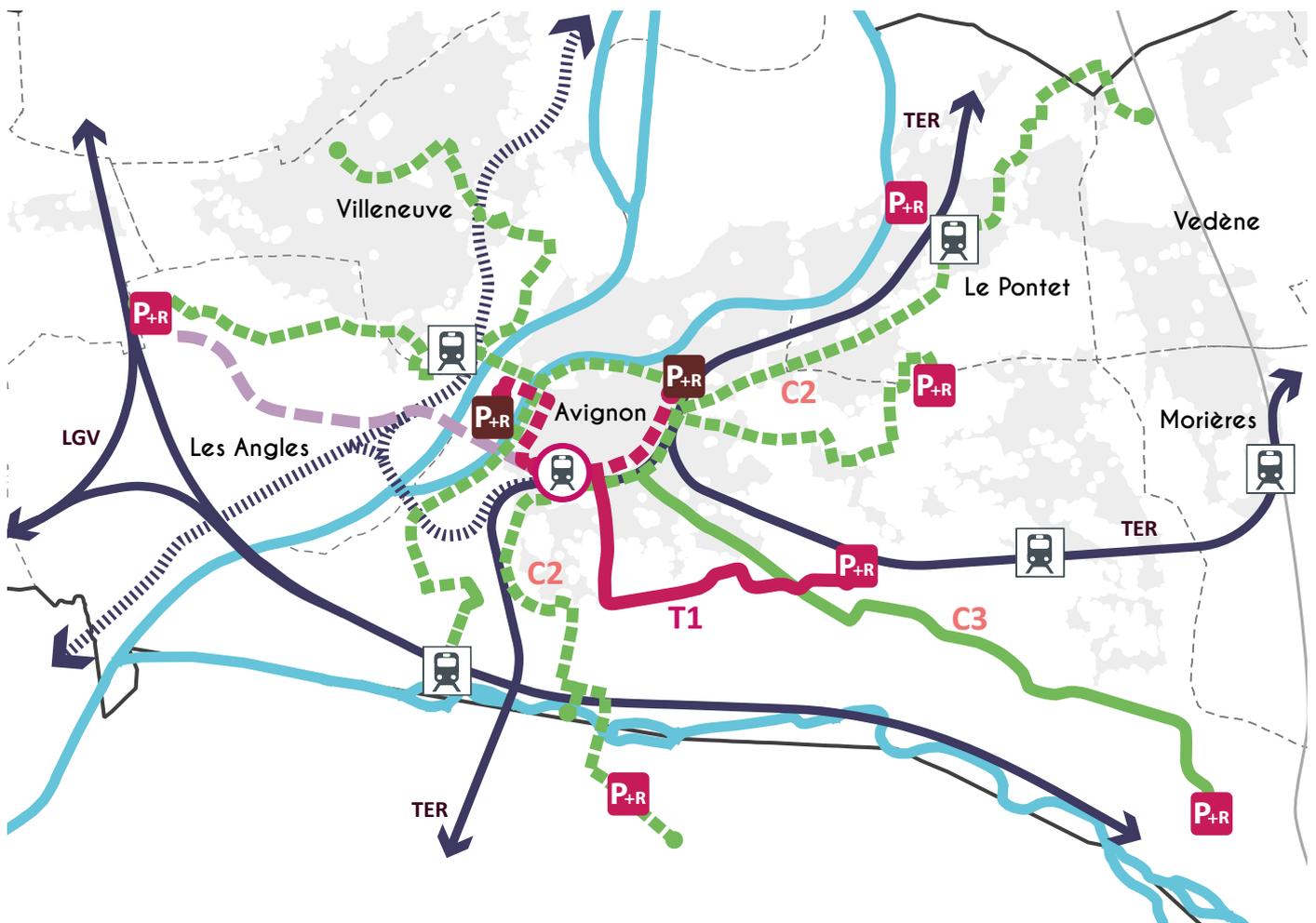


Sources : AURAV / BDtopo 2020 / IGN RGE / Insee  
Mobpro 2017 / MOS Bassin de vie d'Avignon (2013)

Réalisation AURAV - juin 2021

# Un réseau de transports en commun structurant en développement

- Ligne de tramway existante
- - - Prolongement du tramway
- Ligne de bus à haute fréquence existante
- - - Projet de ligne de bus à haute fréquence
- - - Projet de navette TC
-  Pôle d'échange multimodal
-  Parking-relais existant
-  Parking-relais en projet
-  Projet de réouverture de ligne ferroviaire voyageurs



Sources : AURAV / BDtopo 2020 / IGN RGE / Orizo / Grand Avignon / PDU du Grand Avignon / MOS Bassin de vie d'Avignon (2013)

Réalisation AURAV - juin 2021



3

## Accompagner davantage **LES COMMUNES**

*Le Grand Avignon fonde une partie de son action sur son appui aux communes. Celui-ci trouvera tout son sens et toute son efficacité par les diverses formes de coopération entre la Communauté d'agglomération et les communes, dont des mutualisations bien pensées et des appuis techniques aux communes.*



### NOS PRIORITÉS

- ▶ Développer la coopération avec les communes
- ▶ Mieux mettre au service des communes les capacités d'ingénierie du Grand Avignon et de ses opérateurs
- ▶ Créer un fonds pour le développement local





## DES ACTIONS

► Le socle du renforcement de l'appui du Grand Avignon aux communes, passe d'abord par une meilleure **compréhension du partage des compétences** entre les communes et la Communauté d'agglomération, et par une réflexion au cas par cas, dans la recherche du bon équilibre.

Sur ces bases, la **mutualisation** des actions entre communes et Communauté d'agglomération pourra être développée.

► Le Grand Avignon et son ingénierie accompagneront davantage les **projets des communes les plus petites**, par exemple à travers la mutualisation des études techniques ou la mise en place de marchés à bons de commande. Des services pourraient également faire l'objet d'une mutualisation.

► Des **formations destinées aux élus** (positionnement, méthodes, outils) contribueront à une meilleure coopération entre les communes et la Communauté d'agglomération, de même que des rencontres régulières entre élus et services des communes et du Grand Avignon. L'objectif est de favoriser la collaboration et le partage d'actions et d'expériences. Plusieurs instances y contribueront, telles que la Conférence des Maires, les rencontres entre Directeurs Généraux des Services, les comités de pilotage thématiques...

► Afin de pouvoir renforcer son soutien à ses communes membres, le Grand Avignon entend enfin élargir sa politique d'accompagnement technique et financier par la création d'un fonds spécifique. Ce nouveau dispositif de participation à la concrétisation et à la réussite des projets communaux, contribuera à la dynamique économique du territoire et à l'amélioration de la qualité de vie des habitants.



4

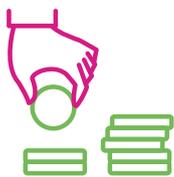
## Réduire les inégalités **URBAINES ET SOCIALES**

*Le Grand Avignon demeure un territoire hétérogène dont les caractéristiques mettent en lumière de profondes disparités économiques et sociales :*

- ▶ *des communes urbaines, péri-urbaines, rurales*
- ▶ *des écarts de richesse importants entre les différentes communes membres*
- ▶ *des typologies de population très contrastées, avec des habitants à niveau de revenu élevé et des publics en grande précarité concentrés dans certains quartiers urbains, des quartiers très jeunes et d'autres accueillant une population vieillissante*
- ▶ *une couverture en équipements et services publics inégale, qui maille insuffisamment le territoire intercommunal.*

### **NOS PRIORITÉS**

- ▶ Réduire les écarts de développement entre les quartiers prioritaires de la Politique de la ville et le reste du territoire intercommunal
- ▶ Faire des quartiers prioritaires des territoires attractifs d'un point de vue urbanistique et économique
- ▶ Accompagner les populations les plus précaires et fragiles, y compris au-delà des limites du zonage politique de la ville
- ▶ Favoriser la cohésion sociale



1 580 €

par mois  
(revenu médian)



Les 10 % les plus riches gagnent  
**3,8 fois plus**  
que les 10 % les plus pauvres



14,7 %

de la population du Grand  
Avignon en quartier prioritaire  
de la politique de la ville

## DES ACTIONS

► Pour construire un territoire équitable et solidaire, le Grand Avignon doit mieux cerner les caractéristiques sociales des communes qui le composent. Une meilleure connaissance de sa population, de ses besoins et de ses attentes, est fondamentale pour apporter une réponse adaptée.

► L'ambition d'équité territoriale doit se traduire par la mobilisation de moyens plus efficaces, au bénéfice des territoires qui en ont besoin et par davantage de solidarité.

► Le renouvellement urbain et **la politique de la ville** constituent deux leviers majeurs en faveur du développement urbain, social et économique des communes et des quartiers les plus défavorisés, en renforçant les politiques publiques de droit commun et mobilisant des moyens dits exceptionnels.

► Les **actions de développement social local** déployées par le **Contrat de ville** dans les communes d'Avignon et du Pontet, concourent à accompagner les territoires les plus en décrochage et leurs habitants vivant dans des conditions de grande précarité. Le Contrat de ville constitue le socle de la politique de lutte contre les inégalités sociales territoriales.

► Le **Plan local de santé publique** représente également un dispositif de promotion de la santé et de lutte contre la désertification médicale, afin de favoriser l'accès aux soins et le droit de tous à la santé.

► Le **soutien aux opérateurs d'insertion par l'activité économique** permet d'accompagner les publics éloignés de l'emploi, dans une démarche d'insertion sociale et professionnelle.

► Pour renforcer la solidarité et l'équité sur l'ensemble de l'agglomération, les actions du Contrat de ville pourraient se développer dans d'autres communes, en dehors des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Cela pourrait commencer par l'identification des îlots de grande pauvreté dans les communes de l'agglomération.

► Le vaste projet de **renouvellement urbain (NPNRU), baptisé "l'Ambition urbaine"**, bénéficiant aux trois quartiers prioritaires d'Avignon, contribuera, d'une part, à améliorer significativement le cadre et la qualité de vie des habitants, et d'autre part, au rééquilibrage du parc social sur l'agglomération. Il engage la métamorphose profonde de ces quartiers en y diversifiant les modes d'habiter et les fonctions urbaines. Il s'agit d'en faire des "quartiers pilotes" d'expérimentation et d'innovation en matière d'habitat, d'écologie urbaine, de mobilités, de participation citoyenne et de développement économique local.

► Enfin, **la participation citoyenne** représente un enjeu transversal du projet de territoire qui a été expérimentée depuis de nombreuses années, par la création des **conseils citoyens** dans le champ de la politique de la ville. C'est une nouvelle modalité de conception des politiques publiques qui invite les habitants dans le débat public local.





5

## La culture pour consolider **LE TERRITOIRE**

*Le Grand Avignon se distingue par une activité et une offre culturelles intenses, avec un opéra, un conservatoire, plusieurs festivals aux rayonnements national et international. Ici plus qu'ailleurs, la programmation et les pratiques culturelles, dans leur diversité, contribuent à construire le territoire et sa notoriété. Elles en sont une expression fédératrice.*



### **NOS PRIORITÉS**

- ▶ Faciliter l'accès de tous à l'enseignement et aux pratiques culturelles
- ▶ Continuer à soutenir les activités culturelles et créatives

2 067

élèves au Conservatoire  
du Grand Avignon  
de 4 à 83 ans

707

élèves dans les écoles  
associées au Conservatoire  
du Grand Avignon

Près de  
50 000

spectateurs par an  
pour l'Opéra Grand Avignon

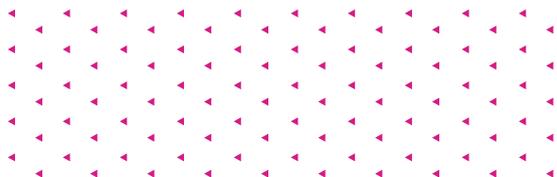


## DES ACTIONS

- L'action culturelle doit, bien sûr, prendre appui sur l'effet du Festival d'Avignon, en développant une **offre culturelle estivale** dans les villes périphériques et en étendant la saison culturelle sur l'ensemble de l'année. D'une manière générale, la programmation culturelle est à étendre sur toutes les communes de l'agglomération.
- La mise en place de **navettes** vers l'Opéra et le Conservatoire, favoriserait l'accès de nouveaux publics, notamment des habitants de communes voisines.
- À ces objectifs sur la diffusion des spectacles, s'ajoutent ceux concernant l'**éducation artistique**, avec un meilleur maillage du territoire dans son offre d'enseignement culturel spécialisé et par l'organisation de cours en

distanciel au Conservatoire, pour faciliter l'apprentissage des habitants de tout le territoire.

- Les établissements artistiques du Grand Avignon pourront également inviter un plus grand nombre d'artistes de haut niveau, pour contribuer à des projets culturels existants ou pour créer des projets avec les habitants.
- Le Grand Avignon pourrait encore élargir le champ des disciplines artistiques qu'il gère, en l'étendant à la lecture publique.
- Il convient enfin de valoriser davantage le patrimoine.



AXE

AXE 3

DÉVELOPPER  
L'ATTRACTIVITÉ  
DU TERRITOIRE

AGROPARC  
AÉROPARC  
CAMPUS  
CŒUR DE VIE  
PARC EXPO

Avignon  
Technopôle

Place aux idées neuves

non-technopole.com  
04 90 84 47 51

AXE 3

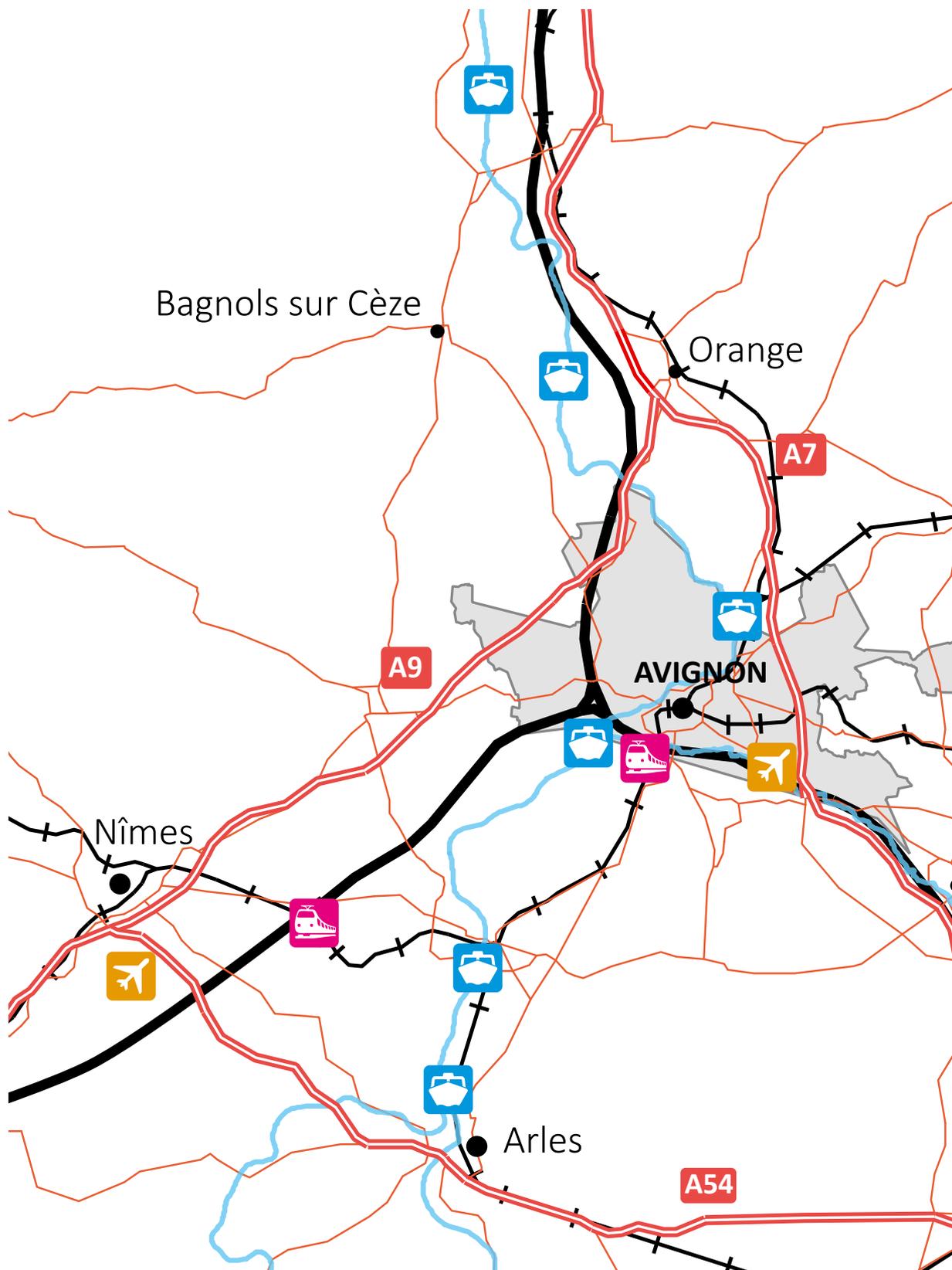


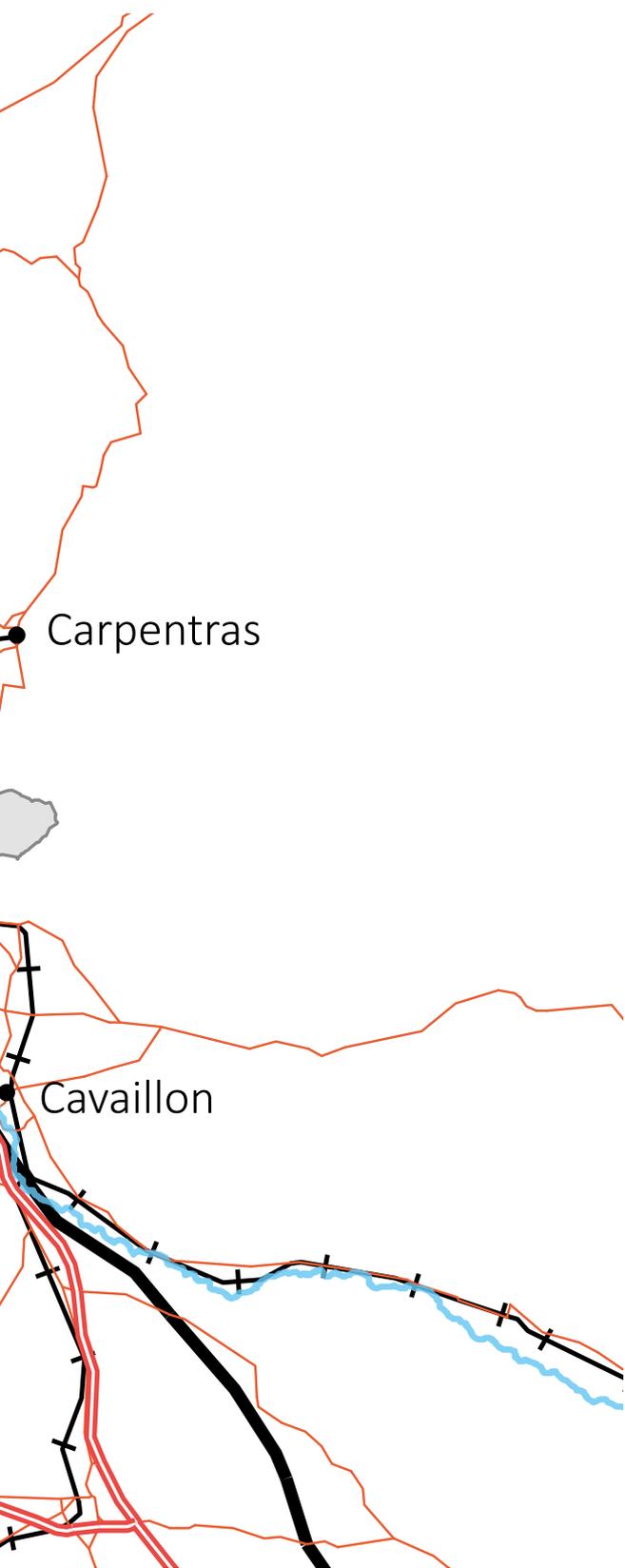
**L**e Grand Avignon représente le principal pôle économique du delta rhodanien, avec près de 90 000 emplois et plus de 30 000 établissements. Situé au carrefour des grands axes de circulation nord-sud et est-ouest, il bénéficie d'une situation géographique exceptionnelle et, de ce fait, rayonne bien au-delà de ses frontières. 35 000 actifs viennent y travailler chaque jour, tout en résidant dans une autre intercommunalité. 80 % des emplois sont concentrés sur trois communes : Avignon, Le Pontet et Vedène.

Si le Grand Avignon possède une économie résidentielle importante (72 % des emplois), c'est-à-dire tournée vers la satisfaction des besoins des habitants (éducation, santé, restauration, commerce...), il conserve également un secteur productif important et dynamique pour un territoire de l'arc méditerranéen. En effet, 28 % des emplois sont tournés vers la production et l'export (industrie, agriculture, services aux entreprises).

Le projet du Grand Avignon vise à maintenir la diversité de l'économie locale, tout en l'adaptant aux nouveaux enjeux.

## Un fort potentiel économique lié à une grande accessibilité





-  Autoroute
-  Route principale
-  TGV
-  Autres liaisons ferrées



Aéroport



Gare TGV



Port fluvial



Source : IGN BD Topo 2020

Réalisation AURAV 2021



1

## Accompagner le tissu économique **DANS UN NOUVEAU CONTEXTE**

*Souplesse, adaptabilité, innovation constituent les leviers du Grand Avignon pour assurer l'efficacité de sa politique économique et touristique. L'implication des acteurs du territoire contribuera pleinement à cet objectif. L'appui aux projets industriels novateurs, et écologiques, constituera un cap.*



### **NOS PRIORITÉS**

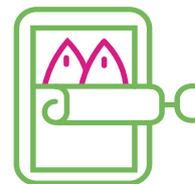
- ▶ Favoriser l'adaptation des entreprises aux mutations en cours ou à venir
- ▶ Répondre aux enjeux de développement durable, en déployant une économie soutenable et solidaire sur notre territoire
- ▶ Développer un nouveau tourisme responsable



Une économie fortement tertiarisée :

**51 %**

des emplois dans le commerce,  
les transports et services



L'industrie agroalimentaire,  
un acteur économique majeur :

**1,9 Milliard €**

d'exportation à l'échelle du Vaucluse

## DES ACTIONS

- ▶ Les politiques économiques et touristiques du Grand Avignon doivent continuer de s'adapter au contexte sanitaire, qui appelle un soutien fort des entreprises locales, surtout face aux enjeux écologique et climatique.
- ▶ Il convient tout d'abord de mieux **clarifier encore le rôle du Grand Avignon**, comme celui de toutes les collectivités, **dans le développement économique**, qui relève avant tout des entreprises et des entrepreneurs. Comment l'Agglomération doit-elle soutenir les entreprises ? Comment doit-elle se positionner en tant qu'acteur du développement économique ? Avec quels outils et dispositifs, en cohérence avec les autres strates de collectivités et les territoires voisins ? Cela passe par **une adaptation de la stratégie de développement économique et touristique**.
- ▶ Ainsi, doit être engagé un travail de **recueil des attentes des parties prenantes** :
  - les citoyens (riverains, usagers, touristes, ...) ;
  - les entreprises ;
  - les acteurs culturels ;
  - les acteurs touristiques.
- ▶ Cette démarche se poursuivra par l'**intégration des acteurs du territoire** dans l'élaboration des politiques publiques économiques et touristiques, et par la possibilité du **renforcement des moyens financiers et humains** alloués au développement économique et au tourisme, pour qu'ils soient toujours plus en adéquation avec les ambitions du territoire.
- ▶ En tout état de cause, le Grand Avignon **entend soutenir les filières actuelles de l'économie productive**, pour contribuer au maintien et au développement du tissu industriel et des activités de services aux entreprises, qui sont sources d'emplois et de création de richesses. Cela passe par **l'accompagnement des industries existantes dans la transition vers l'industrie du futur**, l'aide à l'implantation de nouvelles entreprises de ce secteur, **l'identification et le soutien à des projets industriels innovants et répondant aux enjeux écologiques**.
- ▶ Le Grand Avignon a l'ambition de devenir un **territoire exemplaire en matière de transition économique et plus particulièrement d'écologie industrielle**, en menant notamment des actions avec les autres EPCI partenaires de "Territoires d'industrie". Il s'agit de produire sans détruire, d'inciter à la décarbonation des entreprises, à la transition énergétique...
- ▶ Pour ce faire, le Grand Avignon pourra s'appuyer sur le projet d'Opération d'intérêt régional autour de la naturalité par exemple, qui comprend 4 projets structurants : la Cité de l'innovation et de la naturalité, l'implantation de l'école ISEMA/ISARA, l'extension du CTCPA et le projet Food'in.
- ▶ Le tourisme fait partie des secteurs qui ont fortement souffert durant la crise sanitaire. C'est par ailleurs un secteur qui subit de fortes mutations depuis quelques années, avec l'apparition de nouvelles tendances en lien avec la transition écologique et la recherche



«  
Le Grand Avignon  
a l'ambition de  
devenir un territoire  
exemplaire  
en matière  
de transition  
économique  
»

d'une offre davantage tournée vers la nature. Le Grand Avignon ambitionne de favoriser la transformation structurelle de ce secteur, nécessaire pour forger une économie du tourisme plus forte, plus durable et plus résiliente. L'objectif est de préparer l'avenir, élargir et rajeunir la clientèle sur de nouvelles aspirations, en donnant à voir tout le potentiel de la destination Grand Avignon et en entraînant l'écosystème touristique vers un tourisme durable. Pour ce faire, le Grand Avignon accompagnera les acteurs touristiques dans des démarches environnementales, en s'appuyant notamment sur les dispositifs de ses partenaires et destinés à financer des projets de transition écologique.

- ▶ L'allongement de la durée des séjours et l'invitation à découvrir le territoire dans sa globalité font partie des enjeux majeurs de notre développement touristique. Le Grand Avignon entend donc jouer la carte de sa centralité par rapport aux plus beaux sites provençaux (Alpilles, Luberon, Ventoux, mer...), d'où l'intérêt de séjourner dans ses communes. Des destinations plurielles, qui font du Grand Avignon le "camp de base de la Provence".
- ▶ Pour une meilleure répartition des retombées économiques du tourisme sur le territoire, l'Office de Tourisme doit donc coordonner le développement d'activités "sobres", économiquement accessibles, praticables sur les 4 saisons et en mesure de diffuser les flux. Cette orientation vise notamment des trentenaires qui aiment "bourlinguer", vivre des expériences fortes et sortir des sentiers battus pour se reconnecter à la nature, au terroir.
- ▶ La capacité de l'activité touristique à générer des retombées indirectes (alimentaire, produits du terroir, souvenirs...) et induites, doit par conséquent être prise en compte pour valoriser les producteurs locaux et les circuits courts.
- ▶ Enfin, le Grand Avignon mettra en place des indicateurs de suivi des activités touristiques pour évaluer les retombées économiques de sa politique.



2

## Garantir un aménagement ÉCONOMIQUE ÉQUILIBRÉ DU GRAND AVIGNON

*La création d'emplois sur le territoire du Grand Avignon relève en majorité des entreprises déjà implantées. L'enjeu, pour l'Agglomération, est de soutenir et d'accompagner le développement des entreprises locales. La création d'une offre foncière et immobilière adaptée aux besoins des entreprises, la priorité donnée à l'ancrage territorial des activités économiques et les initiatives en faveur de l'emploi local, en particulier pour l'insertion des publics précaires, orientent l'action du Grand Avignon.*

### NOS PRIORITÉS

- ▶ Proposer une offre foncière et immobilière répondant aux besoins et aux enjeux de demain
- ▶ Favoriser l'ancrage territorial des activités
- ▶ Développer une économie localisée, à taille humaine, plus sociale et plus innovante



Les terres agricoles représentent  
**38 %**  
de la superficie du Grand Avignon  
(dont 940 ha en agriculture bio)



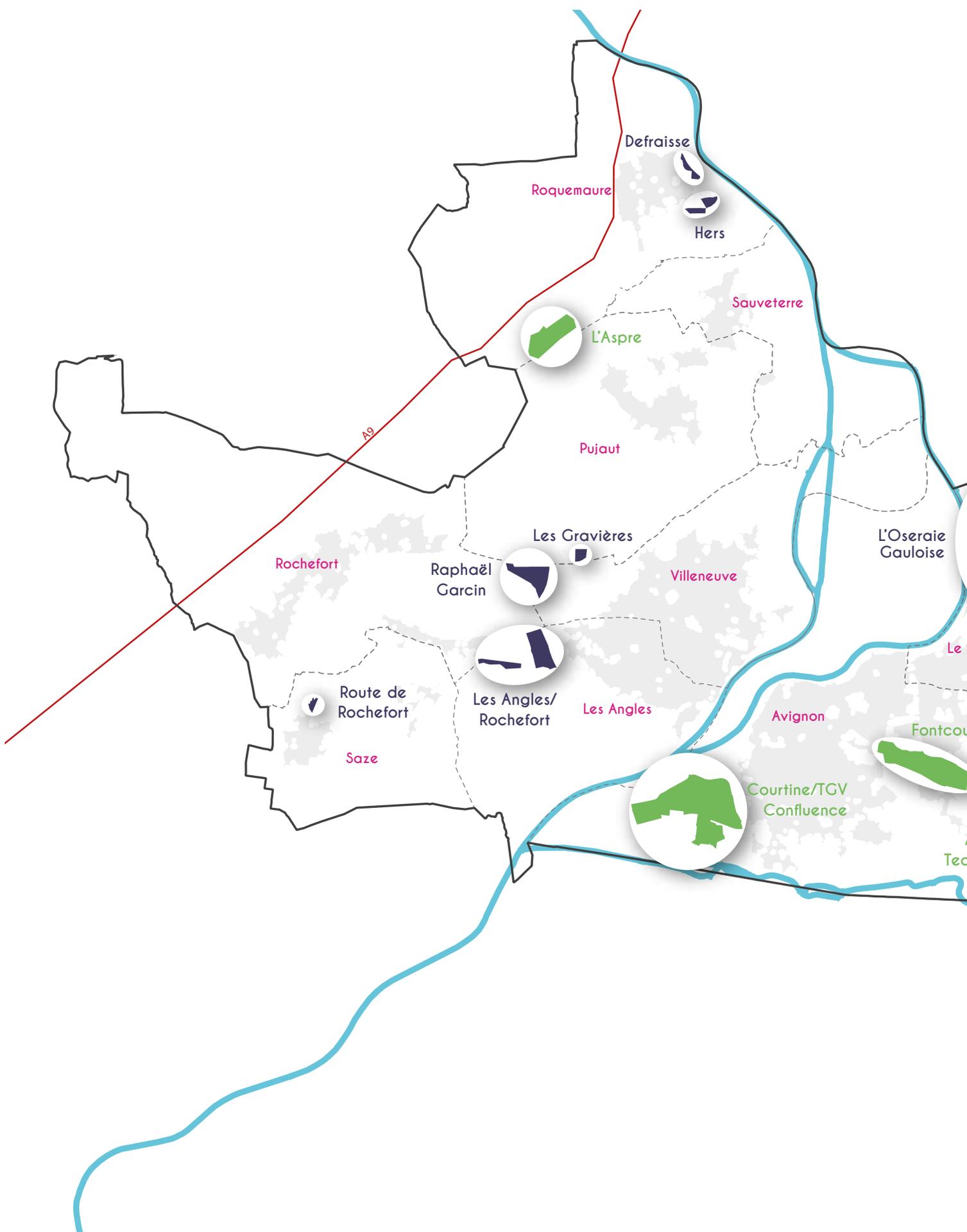
**1 500**  
**hectares**  
consacrés à l'activité économique  
dans le Grand Avignon

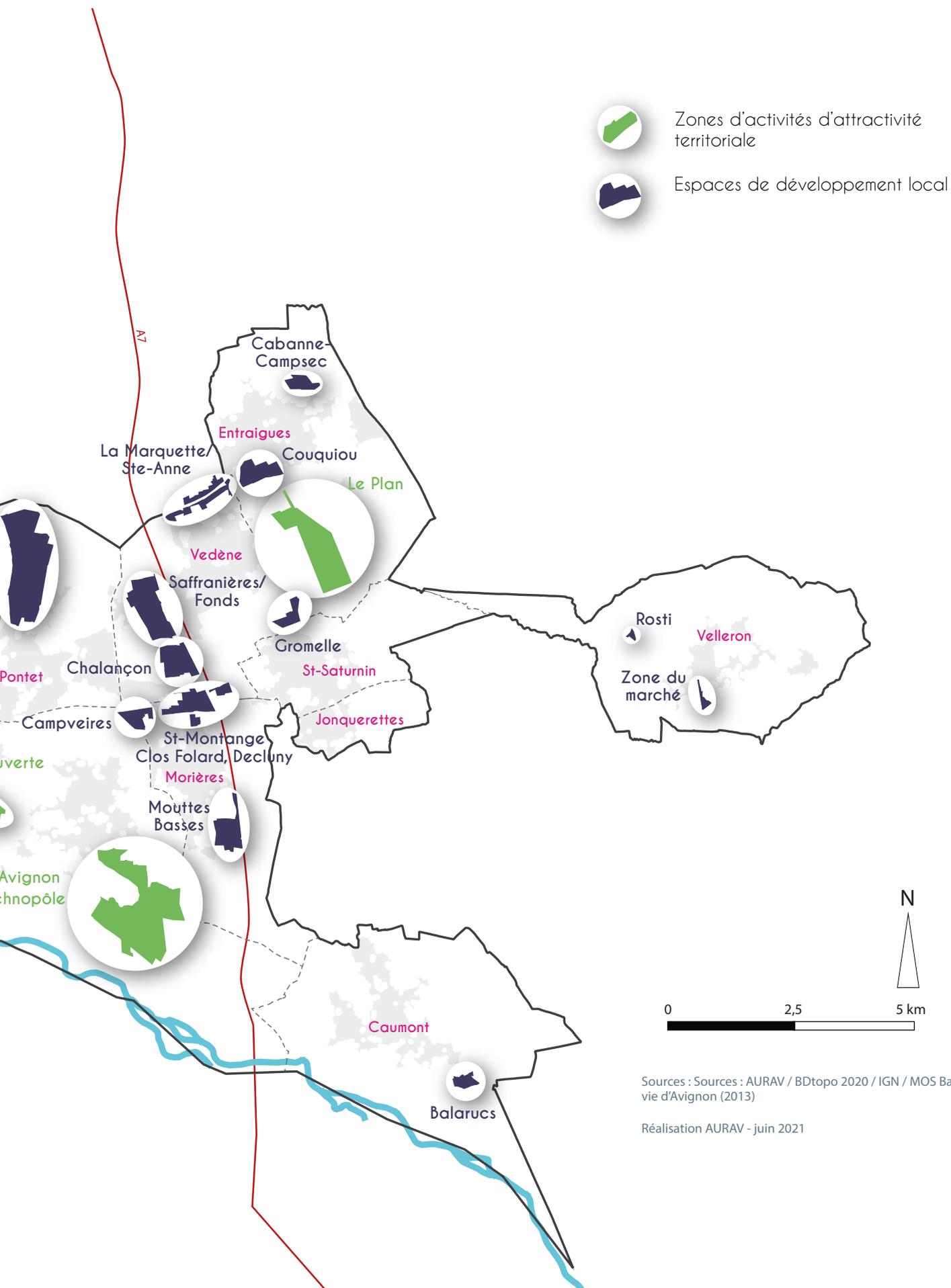
## DES ACTIONS

- ▶ Le rôle du Grand Avignon est de dégager le foncier nécessaire et de l'optimiser pour assurer le développement des entreprises et en accueillir de nouvelles, tout en préservant les espaces agricoles naturels. Il s'agira donc de renforcer une stratégie foncière concertée et respectueuse des équilibres territoriaux.
- ▶ Développer le territoire, tout comme le préserver dans la durée, nécessitent en effet une politique foncière dynamique. L'objectif est de parvenir à maîtriser les terrains ou bâtiments stratégiques identifiés, à faire respecter les écosystèmes les plus sensibles ou parfois encore à préserver certaines parties du territoire des inondations. Il existe aujourd'hui des outils publics permettant de lisser ces dépenses dans le temps, voire de rechercher un gestionnaire final dans le délai d'acquisition. Ces partenariats seront optimisés.
- ▶ L'identification et la reconversion des friches économiques et commerciales, dans l'optique de préserver le capital agricole et naturel, constituera un volet important de cette politique foncière.
- ▶ En parallèle, le Grand Avignon continuera de mener une politique volontariste de nature à **améliorer les infrastructures et les services aux entreprises**, et proposer une offre qui s'inscrit dans le respect des critères de développement durable, ce qui suppose de prendre soin du foncier agricole et de le valoriser, de **poursuivre la démarche de création d'écoparc** et surtout, de **privilégier des projets structurants exemplaires en matière d'écologie** (projets immobiliers sur Avignon technopôle, parc industriel du Plan...).
- ▶ **Un enjeu majeur est également de valoriser nos sites d'accueil des entreprises.** Il s'agira donc d'enclencher des démarches de requalification exemplaires et adaptées des zones d'activités économiques (montée en gamme), afin de permettre un accueil de qualité des nouvelles entreprises et d'ancrer les entreprises locales. Ainsi, il sera essentiel de prévoir les moyens humains et financiers capables de réaliser cet objectif.
- ▶ Il est important d'affirmer une identité de destination économique forte pour les pôles d'activités stratégiques, dont le Parc industriel du Plan : un site stratégique pour la réindustrialisation du territoire (filière naturalité et industries de transformation).
- ▶ En plus de l'effort sur la requalification des zones d'activités, il est important de poursuivre les interventions sur la signalétique, l'animation et la structuration de l'offre immobilière et foncière.
- ▶ Le Grand Avignon poursuivra et renforcera par ailleurs sa politique de soutien des filières identitaires du territoire (les industries culturelles et créatives la naturalité, l'économie sociale et solidaire), tout en veillant à repérer des filières émergentes comme les énergies vertes. Il sera nécessaire de poursuivre le Programme alimentaire territorial.
- ▶ **L'économie de la coopération et "l'économie de la fonctionnalité"**, dans laquelle la vente d'un bien est remplacée par la vente de l'usage de ce bien, apparaissent à ce titre comme des solutions d'avenir.
- ▶ Des actions sont à mettre en place en faveur du développement des filières de valorisation et de l'économie circulaire.
- ▶ Le soutien et l'accompagnement des entreprises déjà présentes, l'encouragement apporté aux entreprises locales engagées dans des démarches d'innovation, le soutien des porteurs de projets ou d'initiatives issus du territoire constituent la garantie d'un **meilleur ancrage territorial des activités économiques.**
- ▶ Pour agir sur la création de richesses et d'emplois, le volet formation devra être consolidé. Il s'agira de développer et soutenir les initiatives en faveur de l'emploi local, renforcer l'offre de formations adaptées aux besoins du territoire, mieux rapprocher les besoins et les compétences, et poursuivre la dynamique concernant le développement des clauses d'insertion. Les efforts réalisés participeront à **l'insertion des publics précaires.**



## Des espaces d'activités complémentaires







3

# Accentuer l'animation ET LA PROMOTION DU TERRITOIRE

*Le Grand Avignon souhaite affirmer son leadership dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'action économique. Cette volonté politique doit se concrétiser dans une stratégie de marketing territorial et de promotion du territoire, fédérant l'ensemble des acteurs économiques. Cela passe notamment par un travail autour de la marque Avignon terres de création.*



## NOTRE PRIORITÉ

► Poursuivre la stratégie de marketing territorial et d'animation du territoire



Avignon en

### 3<sup>e</sup> position

des villes où il fait bon vivre  
(Palmarès JDD, catégorie villes de 50 000 à 100 000 habitants)



### 300

ambassadeurs de la marque  
*Avignon terres de création*



L'essentiel, c'est ce qui nous relie, ce qui nous ressource et nous émerveille.  
L'essentiel c'est d'être ensemble, à la découverte de nouveaux horizons.  
Pour vos vacances, faites le choix de l'essentiel et de vos sens.  
Faites le choix d'Avignon et de la Provence.

Tracez votre route sur [★ grandavignon-destinations.fr](https://grandavignon-destinations.fr)

office de tourisme  
**grand  
avignon**

## DES ACTIONS

- ▶ Le Grand Avignon a pour objectif de renforcer sa position de **leader de la réflexion et de l'animation** économiques sur son territoire.
- ▶ Pour ce faire, le travail engagé avec la **marque Avignon terres de création** constitue un socle solide qu'il convient de mettre à jour par rapport au contexte et aux ambitions actuelles. La nouvelle étape de la stratégie de marketing territorial privilégiera d'abord l'ancrage local, puis la promotion du territoire à l'extérieur.
- ▶ Il s'agira ensuite de communiquer sur les atouts du territoire et son attractivité (tourisme, culture, filières d'excellence, pôle universitaire), y compris au niveau national, pour inciter les investisseurs à s'y installer.

▶ Les grands projets (Parc industriel du Plan, L'Ambition urbaine, OIR naturalité...) font partie des atouts sur lesquels peut s'appuyer la stratégie de promotion du Grand Avignon. Ainsi, une dynamique de promotion doit être mise en œuvre dans les quartiers en renouvellement urbain, dans le cadre du projet NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain), de manière à en changer l'image, contribuer à leur attractivité et parvenir à attirer des investisseurs (promoteurs immobiliers, porteurs de projets économiques...).

▶ Enfin, le travail autour de la stratégie de la marque **Avignon tourisme** doit être développé, de même que les actions favorisant la **mutualisation du tourisme**. La marque doit s'appuyer sur des valeurs partagées avec l'écosystème touristique local. Elle doit créer de l'émulation dans les synergies et un sentiment de fierté et d'appartenance à la destination.



4

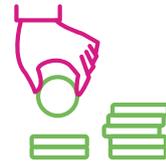
## S'appuyer sur l'offre **CULTURELLE**

*Avec près de 3 000 emplois, les activités créatives et culturelles occupent une place majeure dans l'économie locale. Elles lui confèrent une part importante de sa notoriété. Le dynamisme du territoire résulte pour une bonne part de la fécondité des initiatives culturelles qui constituent ainsi un levier de développement majeur.*



### **NOTRE PRIORITÉ**

► Pour développer l'économie, mettre au cœur des politiques publiques la culture et le tourisme, piliers forts et centraux du rayonnement du Grand Avignon



Festival d'Avignon :  
des retombées économiques  
estimées à

**100 M€**



**Près de  
3 000**

emplois sur le territoire dans  
les activités culturelles

## DES ACTIONS

- Pour exploiter pleinement ses atouts culturels, le Grand Avignon doit encourager davantage la diversité et la circulation des publics dans l'offre culturelle, avec, par exemple, des **actions pédagogiques** à destination des scolaires et avec l'**élargissement des champs des disciplines artistiques**.
- Cette **diversification de l'offre culturelle** se traduira aussi par des actions menées sur l'ensemble de l'agglomération, tout au long de l'année, en investissant le patrimoine existant (friches, parcs, églises). Elle s'accompagne de la **diversification des publics** par un programme d'actions pour faire venir

une première fois à l'Opéra ou au Conservatoire un plus grand nombre d'habitants.

- De même, l'Opéra et le Conservatoire du Grand Avignon incarnent de véritables **pôles de ressources** pour la création et la diffusion, contribuant ainsi davantage au rayonnement et à l'attractivité du territoire.
- L'Office de Tourisme communautaire proposera des offres touristiques adaptées aux attentes évolutives du public. Il doit "mettre en scène" la destination autour de l'offre culturelle.



## MISE EN ŒUVRE

# DENSIFIER LES RELATIONS ENTRE LE GRAND AVIGNON ET LES HABITANTS

Un choix initial fort, fondateur, a déterminé le mode d'élaboration du projet de territoire : donner la parole aux élus, sans les apports d'experts. Ils ont ainsi pu croiser leurs analyses, fixer les grandes orientations, identifier les projets les plus pertinents et produire une vision d'ensemble, cohérente et mobilisatrice, de l'avenir du Grand Avignon. Assistés, sur le plan technique, par les services de la collectivité, les conseillers communautaires ont conçu leur projet pour le territoire et les habitants du Grand Avignon.

La mise en œuvre de ce document-repère et, plus encore, la capacité à atteindre les objectifs qu'il affiche, dépendent de la volonté politique et des moyens financiers nécessaires, tout autant que de l'implication, sous diverses formes, des habitants dans la réalisation des actions. Les citoyens ont d'ailleurs souvent du mal à identifier le rôle de chaque collectivité dans le millefeuille administratif.



Institution encore jeune et méconnue, la Communauté d'agglomération doit donc communiquer en permanence pour expliquer ses compétences et les services qu'elle rend à la population au quotidien. Et puisque rien ne vaut l'échange et la rencontre, le dialogue direct, le Grand Avignon a encore à renforcer ses liens avec les habitants.

Le Grand Avignon, qui constitue l'échelon adapté pour porter l'ambition d'un développement avant tout durable, doit, dans ses domaines d'actions, assumer un rôle d'animateur du territoire en s'appuyant sur l'énergie et les initiatives des habitants. Les élus de l'Agglomération souhaitent ainsi partager la vision qu'ils portent et co-construire sa mise en œuvre.



Tout au long des échanges, un consensus s'est formé autour de la nécessité de densifier les relations entre la collectivité et les habitants, d'en faire un véritable atout pour que les futures politiques publiques soient couronnées de succès.

**Cette ambition repose sur deux dimensions :**

- ▶ **Les habitants usagers des services publics apportés par la Communauté d'agglomération ;**
- ▶ **Les habitants citoyens, contribuant aux projets du Grand Avignon.**

Les ateliers ont permis de faire émerger les idées et propositions d'actions suivantes :

## SERVICES AUX USAGERS

- ▶ **Guichet unique** - Créer un dispositif unique et mutualisé (plateforme d'appels) pour donner des informations fiables, en étendant par exemple le champ d'intervention de la plateforme Direct Grand Avignon.
- ▶ **Transition écologique et énergétique** - Simplifier les démarches et améliorer les services d'information et d'accompagnement, comme le Point d'information et d'accompagnement à la transition énergétique (ALTE).
- ▶ **Culture** - Développer des outils de communication recensant l'ensemble de l'offre culturelle de toutes les communes du Grand Avignon (digital, newsletter...)

## PARTICIPATION ET CONCERTATION

- ▶ **Projet de territoire** - Impliquer les citoyens dans sa mise en œuvre pour que le projet gagne en légitimité, soit au plus près des besoins et des attentes des habitants et puisse être mieux compris (à travers le futur Conseil de développement par exemple).
- ▶ **Projets** - Permettre à chaque citoyen de s'y impliquer par la concertation (à l'instar de ce qui se fait pour le projet de renouvellement urbain "L'Ambition urbaine" ou pour la politique de la ville, avec les conseils citoyens).
- ▶ **Transition du territoire** - Faire progresser l'éco-citoyenneté, faire adhérer et participer les citoyens et les professionnels, avec des démarches participatives. Le Grand Avignon entend sensibiliser les habitants à ces enjeux, afin que chacun devienne acteur et porteur de la transition sur le territoire.
- ▶ **Mobilité** - Développer l'implication des citoyens pour favoriser les changements de comportements.

Enfin, le Grand Avignon doit prendre l'habitude d'évaluer ses politiques publiques en mettant en œuvre les actions suivantes :

- ▶ Recenser les besoins au quotidien des habitants du Grand Avignon.
- ▶ Assurer un suivi de la réalisation du projet de territoire, mettre en œuvre des outils d'évaluation de la qualité des services rendus à la population.
- ▶ Clarifier les rôles respectifs des communes et de l'Agglomération sur certaines compétences.

Le PROJET de territoire

du Grand Avignon

# HORIZON

## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND AVIGNON

320, chemin des Meinajariès  
Agroparc - BP 1259 - 84911 Avignon Cedex 9  
Tél. 04 90 84 47 00 / Fax 04 90 84 47 01  
contact@grandavignon.fr

[grandavignon.fr](http://grandavignon.fr)

     @grandavignon

**Conception graphique** : sur le pont ! communication - Juin 2021

**Crédits photo :**

Claire Defer - Rouge poivron - Anne Van der Stegen  
Jérémie Le Maoût - Studio Delestrade Avignon  
Marc Andrieu - Frédéric Sicard Photographe  
Veolia - Grand Avignon - Christian Conil  
Mairie de Villeneuve lez Avignon - Mathieu Colin  
Passagers des Villes - Marc Robitaille - Drone Effect  
Naturex - Van Son Huynh - Festival d'Avignon - Shutterstock

**grand  
avignon**  
communauté d'agglomération